

Concours général des lycées session 2012

Sciences économiques et sociales

Rapport de jury

Trois prix, trois accessits et quatre mentions ont été décernés pour cette session 2012. Le jury tient à féliciter les lauréats.

1. L'épreuve de sciences économiques et sociales au concours général

1. Les spécificités de l'épreuve

Comme le soulignait le rapport du jury du concours 2011, l'épreuve du concours général a, par rapport à la dissertation du baccalauréat, quatre particularités.

- Le candidat ne dispose pas de documents pour guider sa réflexion. Il doit alors fournir un effort particulier de mémorisation des connaissances acquises tout au long du cycle terminal, dans le cadre de l'enseignement des sciences économiques et sociales et à l'occasion de lectures personnelles. Lors de chaque session, le jury a la satisfaction de constater que certaines copies révèlent une culture disciplinaire et générale remarquable. Il est aussi attendu que les candidats maîtrisent les grands mécanismes et les principales analyses.
- Les sujets du concours général portent sur des problèmes larges, parfois transversaux ; le candidat doit alors élaborer une problématique pertinente qui peut concerner un ou plusieurs champs qui constituent les sciences économiques et sociales, c'est-à-dire les sciences économiques, la sociologie et la science politique.
- Le libellé du sujet se démarque fréquemment des intitulés des programmes ou des formulations retenues pour les épreuves du baccalauréat, même si le sujet exige la maîtrise des connaissances et des savoir-faire acquis en classe. Deux types de formulation reviennent fréquemment : les candidats doivent analyser un problème ou mettre en relation deux concepts. On ne saurait toutefois en déduire l'existence de règles qui limiteraient les types de questionnement.
- Le candidat dispose de 6 heures de préparation (contre 4 heures au baccalauréat).

2. Le cahier des charges de l'épreuve

La dissertation du concours général obéit au cahier des charges de toute dissertation de sciences économiques et sociales.

Comme au baccalauréat, il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

La durée de l'épreuve (6 heures) donne la possibilité d'analyser précisément le sujet et de conduire une argumentation convaincante et enrichie de connaissances personnelles. Il s'agit d'aller au-delà de la restitution scolaire de connaissances et de répondre à la question posée en construisant une problématique personnelle.

La forme des copies des candidats doit être particulièrement travaillée :

- la présentation doit être soignée ;
- si le plan peut être apparent ou pas, il est nécessaire que l'introduction, les parties du développement et la conclusion soient bien séparées ;
- la copie doit être écrite « lisiblement » (certaines copies demandent un effort de « déchiffrage » aux correcteurs) ;
- l'expression écrite doit être rigoureuse ;
- une orthographe irréprochable est attendue.

2. Le sujet de la session 2012 : « Croissance économique et volume de l'emploi »

1. Éléments de correction

Quelques remarques préalables :

- En ce qui concerne la croissance économique, le sujet porte à la fois sur la croissance potentielle – de longue période – et la croissance effective – de courte période.
- En ce qui concerne l'emploi, le sujet ne porte que sur son volume. Des développements sur le contenu de l'emploi sont donc hors-sujets. Le volume de l'emploi dépend à la fois du nombre d'emplois et de la durée moyenne de travail.

L'argumentation générale¹ :

- Le volume de l'emploi est un déterminant – voire le déterminant principal – de la croissance potentielle / de longue période.
- Le volume de l'emploi est en partie déterminé par la croissance effective / de courte période.

I - La croissance effective détermine en partie le volume de l'emploi

La croissance effective est déterminée en grande partie par les variations de la demande et par des facteurs monétaires. Seuls les nouveaux économistes classiques pensent qu'elle résulte, comme la croissance potentielle, de facteurs d'offre.

Dans une optique d'inspiration keynésienne, le niveau de l'emploi résulte du niveau de la production qui lui-même résulte de celui de la demande. Le volume de l'emploi est donc principalement déterminé par la croissance effective.

¹ Il ne s'agit que d'un exemple d'argumentation – les candidats pouvaient conduire leur développement de façon différente.

Quelques précisions sont toutefois nécessaires :

- Importance de la prise en compte des gains de productivité. La croissance du niveau de la production doit être supérieure à celle de la productivité du travail pour que le volume de l'emploi augmente. Une croissance économique positive peut donc s'accompagner d'une baisse du volume de l'emploi.
- Importance de la prise en compte de la durée du travail (exemple des 35 heures). Il faut distinguer le volume de l'emploi et le nombre d'emplois.
- Pour les néoclassiques, lorsque les salaires sont flexibles, le volume de l'emploi dépend davantage du niveau des salaires que de la croissance économique.
- Le plein-emploi est une limite à la relation croissance économique/volume de l'emploi.

II - Le volume de l'emploi est un des déterminants de la croissance potentielle

La croissance potentielle est déterminée par des facteurs d'offre. Elle dépend de la quantité de facteurs de production (travail et capital) et de leur productivité. En situation de plein emploi des facteurs de production (eux-mêmes parfaitement substituables), la quantité de capital s'ajuste ; les deux principaux déterminants de la croissance potentielle sont alors la quantité de travail et la productivité globale des facteurs de production.

- Productivité globale des facteurs de production et progrès technique.

Deux conceptions : progrès technique exogène (modèle de Solow par exemple) ou progrès technique endogène (nouvelles théories de la croissance).

- Quantité de travail.

Elle résulte de :

- Population totale / croissance démographique ;
- Structure par âge de la population totale ;
- Comportements d'activité (taux d'activité des femmes, des jeunes et des seniors) qui eux-mêmes dépendent à la fois des comportements sociaux et des règles et institutions ;
- Durée moyenne du travail des actifs occupés qui résulte elle-même de la durée moyenne du travail à temps plein (durée hebdomadaire du travail et nombre de jours de congés) et de l'importance du travail partiel.

La population totale et le taux d'emploi sont donc des déterminants importants de la croissance potentielle.

Conclusion : elle peut par exemple porter sur :

- la portée d'un raisonnement en termes de croissance potentielle en situation de chômage de masse.
- L'articulation entre la croissance effective et la croissance potentielle.

2. Remarques sur les copies

Les copies témoignent d'un niveau de maîtrise correct, voire élevé de la langue française. Les règles formelles de la dissertation sont généralement respectées. Rares sont les copies défailtantes du point de vue de l'écriture, du style ou de l'orthographe.

La nature du sujet, exigeant la présentation de raisonnements économiques souvent techniques, a sans doute « bridé » les qualités littéraires des candidats, qui pour certains n'ont pas résisté à l'envie de développer longuement certains thèmes pourtant hors sujet. La capacité à restituer de façon claire et dynamique les raisonnements économiques est moins bien acquise par de nombreux candidats que celle qui consiste à réfléchir sur des problématiques plus larges et plus transversales.

Beaucoup de candidats ont analysé de façon non satisfaisante les termes du sujet et n'ont pas su le délimiter, ce qui les a conduits :

- à le traiter comme un sujet transversal (développements sur l'organisation du travail, la précarité, les conséquences sociales du chômage, le rôle de l'Etat...);
- à omettre de traiter des différentes dimensions de la croissance (courte période / longue période, endogène / exogène, intensive / extensive) ;
- à développer une analyse qualitative des effets de la croissance sur l'emploi et inversement, avec des développements sur la qualification de l'emploi ;
- à n'aborder que rarement les deux dimensions de la relation (croissance déterminante pour le volume de l'emploi et déterminée par le volume de l'emploi) ;
- à détourner le sujet soit vers une analyse des liens progrès technique / emploi, soit vers une analyse des causes du chômage ou encore une analyse des facteurs de croissance au sens large.

Certains candidats transposent à la croissance la démarche qu'ils connaissent pour le progrès technique : effets négatifs à court terme de la croissance sur l'emploi, effets positifs à long terme.

L'expression « volume de l'emploi », qui est au cœur du sujet, ne fait pas l'objet d'une attention suffisante de la part des candidats ce qui les conduit à traiter d'autres sujets (croissance et emploi ou les politiques de lutte contre le chômage) ou à assimiler « volume de l'emploi » à présence de chômage (plus du tiers de copies). Le volume d'emploi a été souvent confondu avec le nombre d'emplois sans faire état de la durée du travail et de la durée de la vie active (variable institutionnelle de l'âge de la retraite, allongement des études...). Les candidats n'ont donc pas abordé le sujet posé dans toute sa complexité, dans toute sa richesse.

L'emploi n'a été que rarement présenté comme source de la croissance et beaucoup de candidats n'ont pas fait état de la fonction de production.

En revanche, les copies récompensées sont de grande qualité et ont proposé une réponse rigoureuse, originale et intéressante au sujet posé.